

Réunion plénière du Groupe pays Mali Jeudi 26 juin 2008

Ordre du jour :

Matinée :

- Actualités maliennes et françaises ; coopération bilatérale et articulation avec la coopération décentralisée
- Décentralisation et coopération décentralisée au Mali : évolutions récentes, questions posées
- Coopération décentralisée franco-malienne : outils et perspectives
- Échanges sur la crise alimentaire mondiale et ses effets au Mali : échos des partenariats et formes d'engagement de la coopération décentralisée
- Enjeux et pratiques du tourisme responsable dans les partenariats de coopération décentralisée avec l'Afrique

Après-midi :

- 14h30 - 17h00 Réunion du groupe santé Mali
- 14h00 - 17h00 Réunion du groupe d'échange informel des collectivités locales françaises engagées dans des projets de coopération sur la région de Mopti

Relevé de conclusions

A/ Actualités de la coopération bilatérale et articulation avec la coopération décentralisée

- L'appel à projet pour l'année 2009 est en préparation (**publié en novembre 2008, la date limite du dépôt des dossiers est le 15 février**). Les domaines suivants sont considérés comme prioritaires : L'appui institutionnel, l'assainissement de l'eau et l'éducation.
- Lundi 30 juin : Réunion de la commission nationale de coopération décentralisée.
- Jeudi 10 juillet : Rencontre entre le MAE et les SGAR (Secrétariat Général à l'Action Régionale).
- Le document cadre de partenariat (2006-2010) est en ligne sur le site du MAE. Il fait état des priorités de la coopération française, en accord avec le gouvernement malien.

B/ Décentralisation et coopération décentralisée au Mali : évolutions récentes.

La décentralisation est effective au Mali depuis la mise en place des collectivités en 1999. Le rôle attribué aux collectivités en matière de développement est défini dans le CCT. L'Etat malien a créé un pôle de formation administrative pour assurer la formation des élus. Le gouvernement a choisi de partager les responsabilités avec les collectivités en matière de développement : Le plan de développement économique, social et culturel est laissé aux collectivités.

Ce dispositif a pris fin en décembre 2007. En contrepartie, l'Etat offre la possibilité aux collectivités de créer un service technique chargé de la formation des élus. Elles peuvent également faire appel à des expertises privées. Le gouvernement accompagne les collectivités aux différents niveaux administratifs. Des ateliers sont organisés par les services techniques (accompagnement technique des collectivités locales, appui conseil).

La question de l'intercommunalité et de la gestion des services communs apparaît comme une priorité pour assurer un développement responsable et homogène. Certains services doivent être pris en charge par des structures intercommunales en raison du niveau de technicité ou du coût élevé des projets. Des syndicats de collectivités se sont constitués.

Pour le moment, il n'existe pas vraiment de ligne de conduite, chaque collectivité à son approche concernant les services communs. Il faut savoir que les besoins tout comme les moyens varient considérablement d'une commune à l'autre. La coopération décentralisée pourrait permettre d'assurer la coordination des projets intercommunaux en partenariat avec l'Etat malien, dans un souci de développement homogène.

C/ La coopération décentralisée franco-malienne : Outils et perspectives

Il apparaît nécessaire de prendre en considération les éléments traditionnels facteurs de développement. Il faut que les différents partenaires soient conscients des réalités du terrain afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des populations. Chacun des acteurs doit être en charge d'un domaine bien précis : soutien technique, appui conseil, mutualisation...

Groupes thématiques ou géographiques : cf. comptes-rendus des réunions

- du Programme Concerté Santé Mali

- du Groupe d'échange informel des collectivités locales françaises engagées dans des projets de coopération sur la région de Mopti

C/ La crise alimentaire mondiale et ses effets au Mali : partenariats et formes d'engagement de la coopération décentralisée

Dans le contexte actuel, la question des dépendances dans le domaine alimentaire apparaît comme fondamentale. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale examine les possibilités qu'offrirait une coordination des collectivités et de la société civile pour lutter contre la pénurie.

Il faut dans un premier temps expliquer les causes de la faim pour pouvoir trouver des solutions à long terme. La dynamique doit aussi bien venir de l'échelle locale (par le biais de projets micro-économiques) que du gouvernement (solutions politiques). Il convient avant tout de prendre conscience de la situation. Nous ne sommes pas face à une situation de pénurie alimentaire, mais face à un problème d'accès aux ressources. Les principales causes sont les sécheresses endémiques de la région, la spéculation sur les produits alimentaires de base, la hausse démographique, l'évolution socio-économique du pays (émergence d'une classe moyenne) et le développement des biocarburants.

Ajoutons cela au fait que le contexte économique international implique une concurrence souvent inégale.

Ainsi, si la faim n'est pas un phénomène nouveau, c'est un phénomène qui devient de plus en plus visible. Les villes sont désormais touchées, et les émeutes urbaines sont davantage médiatisées que celles qui ont lieu dans les zones rurales tout aussi touchées.

Il faut donc songer à rationaliser le lien entre les producteurs et les consommateurs, entre les villes et les campagnes pour éviter de rencontrer à nouveau de telles situations.

D/ Enjeux et pratiques du tourisme responsable dans les partenariats de coopération décentralisée avec l'Afrique

Depuis quelques années, on constate l'apparition du tourisme responsable au Mali. Cette activité s'inscrit dans la lignée des principes du développement durable. Le tourisme permet en effet de préserver l'environnement, la culture, tout en développant l'économie des régions concernées. Ces projets s'inscrivent dans une démarche éthique et solidaire.

Quelle est la place des collectivités territoriales vis-à-vis du tourisme responsable ?

Les collectivités doivent avant tout observer les projets en cours, afin d'assurer le partage des données. De nombreuses collectivités maliennes ont formulé le souhait d'élaborer un schéma régional de développement touristique en partenariat avec leurs homologues français. Ces programmes impliquent qu'il y ait une cohérence entre les deux collectivités (exemple des pays de la Loire et des régions traversées par le fleuve Niger).

Le développement des parcs nationaux est une des priorités dans le développement du tourisme au Mali.

Rappelons ici l'importance d'une approche pluri acteurs en faisant appel à un personnel spécialisé. On doit en effet faire face à des problèmes importants : problèmes liés au déficit d'infrastructures, insécurité (dans les esprits), absence de sensibilisation vis-à-vis de cette activité.

Les collectivités devraient donc assurer le partage des informations et des expériences pour faciliter le développement du tourisme en trouvant des acteurs compétents.

Liste des participants

Heritiana ANDRIAMITANTSOA, collaborateur chargé de la coopération internationale, Gentilly

Émilie BECOUZE, chargée des relations internationales, service Europe et relations internationales, Ille et Vilaine

Linette BILLIÉ, conseillère municipale en charge des jumelages, Saintes.

Valérie BRAULT, coordination échanges internationaux et citoyenneté, Allones

Silvia CAMARA-TOMBINI, Angers

Guy Michel CHAUVEAU, Maire de la Flèche, président du groupe pays.

Sabrina CORTES, Responsable du pôle associatif Villetaneuse

Laetitia CUYPERS, Coordonnatrice de projet, ESF.

Sylvain DAVILA, animateur Centraider.

Hélène DE COMARMOND, adjointe à la coopération décentralisée, Cachan

Hervé DELVAS conseiller municipal en charge du co-développement, La Flèche

Karine DUBREUIL, chargée de mission aux relations internationales, Saint-Denis

Jean-Baptiste DURAND, comité de jumelage, service culturel, Quetegnny

Pascal ERARD, responsable playdoyer institutionnel CFSI

Christiane ECKERT, maire adjointe déléguée aux relations internationales, Mulhouse

Christine FARGES, responsable des relations internationales, Angers

Lucienne FORVEILLE, maire adjoint en charge des jumelages, Alençon

Astrid FREY, chargée de mission pôle Afrique, CUF

Jean HARTZ, vice-président, Communauté d'agglomération d'Evry

Pascal L'HUILLIER, chargé de mission, coopération décentralisée, direction des relations internationales, Grand Lyon

Bernard JOURDAIN, Président du comité de jumelage d'Alençon.

Oumar KANE, agent de développement, cercle de Kayes.

Constance KOUKOUÏ, chargée de mission pôle Afrique, CUF

Hubert LEDOUX, Maire de Roncq

Marie-Jeanne LOUBAKI-BAFOUTA, conseillère municipale, chargée de mission coopération décentralisée, Clamart

Nathalie MAICHE, chargée de mission, service Europe et relations internationales, Ille et Vilaine

Françoise MAMDY, présidente de l'association MADOMÉ

Gérard MANCEAU, adjoint au maire délégué aux relations internationales, Alonnes

Jean François MANGELAIRE, chargé de mission, Communauté d'agglomérations d'Evry

Ghislaine MARSE-GUERRA, coordinatrice des jumelages, Alençon

Nathalie MBOMBO, conseillère municipale déléguée à la solidarité internationale, Rennes

Françoise MORGERE, adjointe de quartier, jumelage et coopération décentralisée, Clamart

Martine MOSER-FAESCH, chargée de mission, service des relations internationales, Mulhouse

Claude MOULINIER, responsable des programmes, Santé Mali, Rhône-alpes.

Eugénie ORMSBY, responsable commission Ségou, comité des jumelages, Angoulême

Anne PERRIER, responsable du service vie associative, Clamart

Katell PROVOST, chargée de mission aux relations internationales, direction des relations internationales, Rennes

Gilles RABOT, président du comité de jumelage, La Verrière

Gwénaëlle ROSSIGNOL, chargée de mission, Horizons Solidaires

Anne Marie ROUX, vice-présidente du comité de jumelage de Gron

Laetitia SUCHECKI, chargée de mission, service des échanges internationaux, de la coopération décentralisée et de la francophonie, Montreuil

Fabrice TARRIT, chargé de coopération, Conseil général de l'Essonne.

Alexandre TUAILLON, adjoint au maire délégué à la vie associative, aux affaires européennes et à la coopération internationale, Montreuil